

### CHARTRE ÉTHIQUE

La charte de « Passerelles » expose les valeurs et objectifs de l'association. Elle s'adresse à ses membres, aux personnes accueillies et autres acteurs amenés à travailler avec l'association. Elle s'applique de manière égale à tous ses membres, qui s'engagent à les respecter.



#### Ses valeurs sont :

- **Accueillir** les personnes sans distinction d'opinion, de genre, de religion ou d'origine géographique.
- **Accompagner** les personnes dans le respect de la qualité d'écoute, de la parole et des règles de confidentialité (seules les informations nécessaires aux autres membres et partenaires sont partagées et sous couvert du consentement de la personne accueillie, sauf cas d'urgence).
- **Identifier** les besoins et répondre aux demandes formulées par les personnes accueillies dans le champ des possibilités de l'association.
- **Respecter** le libre choix des personnes accueillies d'accepter ou de refuser tout ou partie de l'accompagnement proposé, ce processus pouvant nécessiter du temps d'information et de compréhension. En parallèle de ces temps d'échange, garder à l'esprit qu'accueillir ne donne pas aux bénévoles de droits sur ces personnes.
- **Favoriser** la bienveillance dans les échanges entre bénévoles et personnes accueillies.

#### Perspectives

Parallèlement aux accompagnements en cours, l'association recherche des solutions d'hébergement pérenne pour répondre aux besoins de mineurs non accompagnés et/ou de demandeurs d'asile non pris en charge par le dispositif national d'accueil.

#### Engagement personnel du bénévole

Tous les membres de l'association sont bénévoles.

Chaque bénévole souhaitant agir au sein de l'association précisera ses choix d'intervention suivant ses compétences et motivations. Il (elle) déterminera également la fréquence et le niveau d'engagement qu'il (elle) souhaite mettre au service des personnes accueillies, en tenant compte des besoins réels et fluctuants de l'association.

Afin d'apporter un soutien de qualité aux personnes accueillies, le bénévole sera attentif à ses limites personnelles, physiques et émotionnelles, et cherchera à garder la juste distance, nécessaire à son bon équilibre.

Il cherchera à s'ouvrir à d'autres cultures, d'autres vécus, d'autres façons de vivre, d'autres schémas de pensée, plutôt que de chercher à obtenir le résultat désiré. Pour cela, il lui sera nécessaire de repérer ses *a priori* culturels et de s'en distancier afin de pouvoir écouter la personne accueillie de façon respectueuse.

Toutes et tous les bénévoles s'engagent à respecter les Principes de fonctionnement.

#### Engagement de l'association

Les membres de l'association, bureau directeur, membres du C.A. et autres membres bénévoles auront à cœur d'être à l'écoute les uns des autres, dans le respect et la bienveillance.

Le C.A. ouvrira un espace de discussion en cas de problème, conflit, manque de compétence ou de préparation à une action, doutes.

L'association s'engage à accompagner au mieux les personnes en exil accueillies, jusqu'à leur autonomie et, si cela n'est pas possible, à proposer des relais associatifs, citoyens, et/ou institutionnels qui continueront leur accompagnement.